

**Accord-cadre sur la confidentialité, les droits d'utilisation et de protection des données pour les testeurs en tant que mandataires:**

Les dispositions suivantes sont applicables à toutes les tâches d'évaluation (Mystery Shopping, activités de sujet de tests, etc., ci-après dénommées «mandats») effectuées au nom de Performance Check.

1. Toute information liée à un mandat de Performance Check ou reçue en participant à une évaluation de Performance Check est strictement confidentielle. Par conséquent, le testeur est d'accord de ne révéler en aucun cas, à moins d'avoir été explicitement instruit par Performance Check, de se présenter en tant que testeur ou divulguer toute information sur les mandats à des tiers. Dans ce fait, le testeur n'a pas le droit de se faire reconnaître comme testeur dans l'entreprise, la société ou l'organisation qui doit être visitée pendant l'évaluation.
2. Le testeur est obligé de refuser le mandat si lui-même ou un des membres de la famille (membres du ménage) ainsi que des amis directs, travaillent actuellement ou ont travaillé dans la société, l'entreprise ou l'organisation qui fait l'objet du mandat, ou y sont connus.
3. Si le testeur accepte le mandat, il doit effectuer celui-ci en conformité avec les présentes conditions actuelles, selon les instructions données par Performance Check avant l'exécution de l'évaluation (procédure) et aux dates et heures et délais indiqués dans les instructions. Le testeur doit satisfaire à ses obligations de diligence raisonnable, de bonne foi et conformément à sa capacité et ne fera rien qui puisse nuire à la réputation commerciale et les intérêts de Performance Check.
4. Le testeur s'engage à remplir complètement, correctement et honnêtement le formulaire d'inscription et tous les questionnaires sur son profil de testeur.
5. Le testeur doit communiquer les résultats du mandat Performance Check après exécution dans le délai convenu (12 ou 24 heures, en fonction du mandat). Performance Check se réserve le droit de retenir le paiement pour les résultats qui sont livrés en dehors des délais convenus.
6. Si un testeur n'a pas pleinement respecté tout ceci, y compris le défaut de restituer les résultats des mandats dans le délai imparti, le manquement d'effectuer correctement le contrat, ou que le questionnaire testeur rempli contient une information fausse ou trompeuse, Performance Check se réserve le droit de retenir le paiement du mandat et tous les paiements en suspens et de vous retirer immédiatement du pool de testeurs de Performance Check. Dans le cas d'une information fausse délibérée, Performance Check peut appliquer une pénalité de EUR 500.00. Si les conséquences sont plus graves, Performance Check a le droit de réclamer des frais supplémentaires. Le testeur est libre de prouver qu'un dommage moins grand a été causé.
7. Après un mandat exécuté avec succès, Performance Check doit payer au testeur la rémunération convenue. Dans ce contexte, Performance Check ne paie que pour le mandat qui a été exécuté en conformité avec les instructions. Le paiement est dû dans les 30 jours suivant la réception du décompte.

Le testeur est informé du montant de la rémunération avant le début du mandat et parallèlement Performance Check et le testeur conviennent du montant de tous les frais supplémentaires qui peuvent survenir pour le testeur dans l'exécution du mandat (par exemple, l'achat de produits, les frais de déplacement, etc.). La rémunération fixe, ainsi que les frais supplémentaires convenus, qui représentent la rémunération totale du contrat doivent être payés par virement sur un compte bancaire (le décompte doit être rempli entièrement et honnêtement). Si des informations sont manquantes ou erronées, le décompte sera retourné au testeur par Performance Check. Le testeur est responsable des erreurs. Il ne sera émis aucun second virement).

Si en raison d'une fermeture du site, du déplacement ou de la cessation d'activité de la société, le mandat ne peut pas être exécuté et d'une manière telle que l'exécution de l'évaluation est impossible, les honoraires seront ajustés à un paiement maximum de 50% du montant initialement convenu. Une preuve photographique est toujours nécessaire. Le non-respect de cet accord-cadre peut conduire à une retenue du paiement pour le travail effectué.

8. Cet accord-cadre n'est pas un contrat de travail entre le testeur et Performance Check ou entre le testeur et l'entreprise ou l'organisation que vous évaluez. Par conséquent, Performance Check n'a pas l'obligation de souscrire une assurance pour des dommages éventuels subis par vous pendant l'exécution du mandat et n'a pas conclu une telle assurance. Le testeur agit comme un entrepreneur indépendant pour les mandats qu'il accepte de Performance Check, et Performance Check ne déduit donc aucune retenue fiscale. Le testeur est responsable de la déclaration de ses revenus auprès du fisc. Si l'administration fiscale le demande, Performance Check fournit des informations sur tous les montants qui vous ont été payés au cours de l'année fiscale relative.

9. Performance Check ne peut pas garantir combien de mandats seront offerts au testeur, tant qu'il est inscrit en tant que testeur dans les listes de Performance Check. Performance Check est totalement libre (il est à la seule discrétion de Performance Check) de décider qui est à choisir comme testeur à participer à une évaluation.

10. Si le testeur dépose sa candidature comme testeur ou sujet de tests, Performance Check lui demandera de remplir un formulaire d'inscription et ainsi que plusieurs questionnaires sur le profil du testeur. Performance Check a besoin de ces informations pour choisir un participant approprié pour l'exécution d'un mandat. Tous les renseignements personnels que recueille Performance Check sont stockés et sécurisés conformément à sa politique de confidentialité et les règles de protection des données. En acceptant cet accord-cadre le testeur accepte également le contenu de la politique de confidentialité, qui doit être considérée comme faisant partie intégrante du présent accord-cadre.

11. Si le testeur ne désire plus agir comme testeur par Performance Check, il doit contacter Performance Check et demander qu'aucun autre mandat ne lui soit proposé (via un formulaire de désactivation online). Dans le cas où Performance Check a des raisons de croire qu'il est impossible au testeur de se conformer à cet accord-cadre, Performance Check se réserve le droit de supprimer les informations et de ne proposer aucun autre mandat au testeur.

12. Cet accord-cadre et les contrats entre le testeur et Performance Check en ce qui concerne toutes les questions relatives aux contrats, aux estimations et aux évaluations, est soumis au droit allemand à l'exclusion des conflits de lois et doit être interprété en conséquence.

13. Pour les relations juridiques existantes ou futures, seul le droit allemand est applicable et seuls les tribunaux allemands sont compétents. Les tribunaux allemands ont compétence exclusive sur tout litige entre le testeur et Performance Check par rapport à ou en relation avec le présent accord-cadre ou la participation en tant que testeur pour les services fournis par Performance Check.

En cochant cette case, je suis d'accord avec les points ci-dessus.